

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

-BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2026, la Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci-dessous :

- 1- Les résolutions adoptées ;
- 2- Le Bilan après affectation du Résultat ;
- 3- L'état de mouvement des capitaux propres ;
- 4- La liste des membres du Conseil d'Administration.

I- RESOLUTIONS ADOPTEES

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la situation financière individuelle et consolidée au titre de l'exercice 2025 ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, prend connaissance du rapport de gestion et approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, tels que présentés, ainsi que les conventions réglementées, conformément aux dispositions des articles 200 et suivants, et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi que des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2025, qui s'élève à **385 263 518,720** dinars, comme suit :

Résultat net de l'exercice	385 263 518,720
Report à nouveau	530 460 383,763
Résultat distribuable	915 723 902,483
Réserves pour réinvestissements financiers à prélever sur le résultat net de l'exercice	150 000 000,000
Résultat distribuable après affectation des réserves	765 723 902,483
Dividendes	244 800 000,000
Report à nouveau	520 923 902,483

En conséquence, le dividende par action est fixé à **6,000** dinars par action.

Le détachement du dividende se fera le **12 mai 2026** et la mise en paiement de ce dividende s'effectuera le **14 mai 2026**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives les dotations initialement affectées aux réserves pour réinvestissements financiers, dans le cadre de la répartition du bénéfice des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019, devenues disponibles pour un montant de **97 213 522,649** dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de membre du Conseil d'Administration pour Messieurs :

- Ismaïl MABROUK
- Hichem DRISS
- Karim MILAD
- Mohamed Afif CHELBI
- Mohamed Adel BELEFEKIH
- Mohamed AGREBI
- Fadhel ABDELKEFI

Et ce, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la décision de l'Assemblée Elective tenue le 12 mars 2026 de désigner Madame Cyrine SANCHOU en tant que membre du Conseil d'Administration, représentant les actionnaires minoritaires, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler la mission de Monsieur Jean MESSINESI en qualité de Conseiller auprès du conseil d'administration et ce, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme brute d'un million cent vingt mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2026.

Le Conseil d'Administration en décidera la répartition entre ses membres et ses conseillers.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, en outre, aux membres du comité d'audit, du comité exécutif de crédit, du comité des risques et du comité de nomination et de rémunération, la somme brute de quatre mille dinars par membre et par présence pour l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de huit cents millions de dinars sur une période de trois ans et délègue les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance, et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer les dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II- BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Arrêté au 31 Décembre 2025

(En Milliers de dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS		
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	386 038	466 477
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	4 978 550	4 640 155
CREANCES SUR LA CLIENTELE	13 045 363	12 806 868
PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL	4 304	18 254
PORTEFEUILLE-TITRE D'INVESTISSEMENT	7 080 071	6 118 411
VALEURS IMMOBILISEES	486 384	397 449
AUTRES ACTIFS	626 278	548 611
Total des actifs	26 606 988	24 996 225
PASSIFS		
BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	550	594
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	269 137	406 106
DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	22 291 018	20 814 073
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	958 086	798 630
AUTRES PASSIFS	965 179	995 231
Total des passifs	24 483 970	23 014 634
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	204 000	204 000
RESERVES	1 398 091	1 247 128
ACTIONS PROPRES	-	-
AUTRES CAPITAUX PROPRES	3	3
RESULTATS REPOTES	520 924	530 460
RESULTAT DE L'EXERCICE	-	-
Total des capitaux propres	2 123 018	1 981 591
Total des capitaux propres et passifs	26 606 988	24 996 225

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du Résultat de l'exercice 2025

(En milliers de dinars)

	Capital Social	Réserves légales	Réserves ordinaires	Autres réserves		Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
				Fonds social	Réserves pour réinvestissement exonérés				
Capitaux Propres Au 31/12/2025 avant répartition	204 000	20 400	57 992	105 598	1 064 101	3	530 460	385 264	2 367 818
Affectation AGO du 24/04/2026					150 000		235 264	-385 264	
Dividendes							-244 800		-244 800
Transfert des Réserves			97 213		-97 213				
Capitaux Propres au 31/12/2025 après répartition	204 000	20 400	155 205	105 598	1 116 888	3	520 924	-	2 123 018

IV- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Date d'expiration du mandat projeté	Fonctions principales occupées
M. Ismaïl MABROUK	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	Président du Conseil d'Administration de la BIAT Président du Conseil de SOTUBI, SOTUCHOC, IAT, SAIDA GROUP HOLDING. Administrateur dans : TUNISAVIA, MEDDIS ; THP ; CFH Président Directeur Général MAGHREB FINANCE et MAGHREB FINANCIERE
M. Karim MILAD	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	Président Directeur Général de Tunisian Travel Service, , SOCETOUR, Société Rym, SOHBATO, Djerba Beach Hôtel, Touristique et Hôtelière de Mahdia, Sahara Douz, , Karthago Airlines, Karthago Investment Participation, KSM Financière, et Catering Tunisie. Président du Conseil Safe Flight Academy, Vice-Président-Directeur Général de la Société Immobilière et Touristique Marina Gammarth. Gérant de TTS Financière, TTS Internationale, TTS Booking, Tunisian Investment Karim, Société Piscines, Service Travel Tours et Société Financière Karim. Administrateur dans Nouvelair, Tunisavia, Nouvelair Handling, Aviation Training Center of Tunisia Assurances BIAT, CIL, BIAT Capital Risque, Cofib Union-Capital, Gammarth Leisure Company, S.E.P.T.H, Générale Equipement. Hospitalier et Scientifique, INFOLOG, SABENA Technics, Tunisie Catering, CIAT, SOPRAT, Société Golf de Tunisie, Alpha Hyundai Motors, Hyundai Gros Tunisie, Hyundai Services Tunisie, Société Passion Immobilière. Membre de la Direction de l'Association Al Karama
M. Hichem DRISS	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	Président Directeur Général dans 5 sociétés hôtelières. Administrateur dans 4 autres sociétés hôtelières Administrateur dans 4 sociétés Industrielles et de service.
M. Mohamed Afif CHELBI	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	Ex-ministre de l'Industrie et de la technologie
M. Fadhel ABDELKEFI	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	Président du Conseil d'Administration de la société TUNISIE VALEURS. Président de Tunisie Valeurs Asset Management

Nom	Date d'expiration du mandat projeté	Fonctions principales occupées
M. Mohamed AGREBI	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	<p>Président du Conseil de : Assurances BIAT, CIAR et BIAT Consulting</p> <p>Administrateur dans : TTG, BIAT Capital Risque, SICAF BIAT, SPT Hammamet, STI, STSP Nafta, HLC, SOPIAT et Prospera Capital.</p>
M. Mohamed Adel BELFEKIH	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	<p>Président de : BIAT France</p> <p>Membre du Conseil d'Administration dans ASSURANCES BIAT</p> <p>Membre du Comité Permanent d'Audit d'ASSURANCES BIAT</p>
M. Karim BEN KAHLA Administrateur indépendant	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	<p>Professeur des Universités en Sciences de Gestion à Tunis</p> <p>Conférencier et professeur associé au Business Science Institute (Paris)</p> <p>Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne</p> <p>Membre du Conseil d'Administration de la SIMPAR</p> <p>Ancien directeur de l'ISCAE Tunis</p> <p>Expert en gouvernance et prospective</p>
M. Moez LABIDI Administrateur indépendant	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	<p>Professeur universitaire en Sciences Economiques et de Gestion à Mahdia, avec 25 années d'expérience, désormais à la retraite.</p> <p>Conseiller auprès de la Direction de l'Institut Arabe de Planification (Depuis septembre 2022)</p> <p>Ex- Membre du Conseil d'Administration de la BCT</p> <p>Ex- Membre de la commission d'agrément (BCT)</p> <p>Ex- Membre du comité des indices boursiers (BVMT)</p>
M. Mohamed Elyes BEN RAYANA	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2027	<p>Gérant des sociétés eStrat - SARL et Value Digital Services - SARL</p> <p>Administrateur dans SCET, SEGOR, SOGEDIP, SCAST, BIAT Capital Risques, CFH, TTG et Prospéra Capital</p>
Cyrine Sanchou Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2028	Gérante de TND Consulting, The Red Bee et The Red Bee Design